

La Page

SEYNE
LES ALPES
LA VRAIE NATURE

LE GRAND PUY

D E S E Y N E



L'EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Depuis quelques jours la Communauté de Communes du Pays de Seyne n'existe plus, elle a fusionné au sein de la communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération ». Mais pour vous, fort heureusement, cette évolution n'entraînera, dans les premiers temps, aucun changement sur la qualité des services publics locaux qui vous sont apportés. En 2017, l'examen des compétences aura lieu, puis les orientations et programmations viendront et permettront ainsi d'envisager de nouveaux services à votre destination.

Seyne apporte beaucoup dans les domaines touristiques et agricoles à cette nouvelle grande communauté d'agglomération. C'est pourquoi nous attendons en retour du dynamisme, de l'attractivité et du développement, indispensables à un moment où la mobilisation de l'argent public devient plus rare. Il importe surtout que nous continuions à réaliser les projets cohérents et structurés entre commune et intercommunalité, comme le gymnase, les stations de ski, les sentiers cyclables ou l'aménagement du centre bourg.

À juste titre, vous considérez que la commune doit rester la collectivité de référence et de proximité. Soyez sûrs que la réforme issue de la loi NOTRe ne remettra pas en cause l'échelon communal au niveau de Seyne. Au contraire, elle le renforcera.

C'est pour ces mêmes raisons que vous avez plébiscité deux grandes manifestations qui marquent la vie Seynoise : le concours mulassier à la Maison du Mulet tout d'abord, puis la foire d'automne dans le village. Je vous en remercie. La commune restera l'interlocuteur privilégié de toutes les associations qui s'attachent à animer la vie de nos concitoyens, à les distraire, ou encore à gérer des structures communautaires comme c'est le cas au Fanget. Je tiens, tout particulièrement, à adresser mes vœux à l'ensemble des salariés et bénévoles de ces associations sans qui la cohésion sociale et la solidarité ne seraient pas aussi fortes que ce qu'elles sont à Seyne et dans notre Vallée.

Seynoises, Seynois, habitants de la Vallée de la Blanche et du Bès, je vous adresse pour 2017 tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Votre Maire
Francis HERMITTE

SOMMAIRE

- P1.** Edito - Sommaire
P2. P3 2016, l'année du réaménagement de la station du Grand Puy
P4. Les travaux de la commune
P5. Le Refuge prend de la hauteur
P6. La Maison de Mulet
Les festivités et la vie associative
P7. Etat civil
Expression libre
P8. Calendrier des sorties, animations et festivités
Infos utiles

Mairie de Seyne 04 140 - Seyne les Alpes
Tél : 04.90.35.00.42
courriel : accueil@seynelesalpes.fr
Directeur de la publication : Francis Hermitte
Ont participé à la rédaction de ce numéro :
La délégation communication, les conseillers municipaux et secrétaires de mairie
Crédit Photo : Mairie de Seyne, W. Brucale, G. Mathieu, C. Isoard
Création et réalisation Pigment noir
Impression sur papier recyclé certifié PEFC

Calendrier Festivités

Vous trouverez le programme complet des animations et sorties dans la vallée sur le site www.blanche-serre-poncon.com

janvier 2017

- Vendredi 27 Janvier
• Concours de Mounes - MdJ*

Février 2017

- Mercredi 08 Février
• Les Soirées Lumières - Le Grand Puy
Dimanche 12 Février
• Loto du Collège - MdJ*
Lundi 13 Février
• Soupe en Seyne
Mercredi 15 Février
• Loto de Fort & Patrimoine - MdJ*
• Les Soirées Lumières - Le Grand Puy
Vendredi 17 Février
• Concours de contrée - MdJ*
Dimanche 19 Février
• Loto des Pompiers - MdJ*
Lundi 20 Février
• Soupe en Seyne
Mercredi 22 Février
• Les Soirées Lumières - Le Grand Puy
• Loto Anima Seyne - MdJ*
Vendredi 24 Février
• Concours de Contrée - MdJ*

Mars 2017

- Mercredi 01 Mars
• Les Soirées Lumières - Le Grand Puy
Vendredi 24 Mars
• Concours de Contrée - MdJ*
Samedi 25 Mars
• Plateau de Rugby - MdJ*
Avril 2017
Samedi 15 Avril • Journée "FrouFrou"
Lundi 17 Avril • Chasse aux Œufs
Samedi 22 Avril • Concours de Boules
Mai 2017

Samedi 06 Mai

- Vide-Greniers
• Fête de la Morille
Dimanche 07 Mai
• Foire aux Fleurs et aux saveurs

Juin 2017

- Samedi 03 Juin
• Fête du Basket - Challenge Anfossi - MdJ*
Dimanche 04 Juin
• Fête du basket & Tournoi de basket - MdJ*
Samedi 17 Juin
• Fête de la Musique
• Challenge de Foot
• Tournoi de Football - MdJ*
Dimanche 18 Juin
• L'Effort Vauban au clair de lune
• Fête du Patrimoine de Pays
Samedi 24 et Dimanche 25 Juin
• Bol d'or Jeu Provençal - Association USB Seyne

• Cinéma de Pays

- Maison de Pays
Samedi 28 Janvier
Jeudi 23 Février
Samedi 18 Mars
Samedi 15 Avril
Samedi 27 Mai
Samedi 10 Juin

• Veillées du bastion

- Vendredi 03 Février
Vendredi 03 Mars
Vendredi 07 Avril
Vendredi 05 Mai
Vendredi 02 Juin

• Trophée Haribo

- Le Grand Puy
Jeudi 09 Février
Jeudi 16 Février
Jeudi 23 Février
Jeudi 02 Mars

• Passage des tests

- Le Grand Puy
Vendredi 10 Février
Vendredi 17 Février
Vendredi 24 Février
Vendredi 03 Mars

*MdJ : Maison des Jeunes

LES INFOS UTILES

www.seynelesalpes.fr Retrouvez les informations essentielles sur le site de la commune de Seyne.
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont téléchargeables sur ce site ou disponibles en Mairie.



SEYNE LES ALPES EST SUR
FACEBOOK ET INSTAGRAM

Retrouvez toutes les actualités, les activités et la vie locale :
<https://www.facebook.com/Seynelesalpes>
https://instagram.com/seyne_les_alpes

STATION DU GRAND-PUY
04140 SEYNE-les-ALPES

Tél : 04 92 35 19 19 / 04 92 35 00 42
grandpuy@seynelesalpes.fr
www.seynelesalpes.fr
www.facebook.com/
Station-Le-Grand-Puy-Seyne-les-Alpes
www.instagram.com/grandpuy/

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Grande Rue - 04140 Seyne les Alpes
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Tél : 04.92.35.00.42 - Fax : 04.92.35.18.98
Courriel : mairie@seynelesalpes.fr

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mai
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de
13h30 à 16h30
samedi de 9h à 12h

CINÉMA DE PAYS À SEYNE

Le cinéma de Pays effectue des projections régulières de films venant de sortir. Pour cette saison 2016/2017, la reprise a eu lieu le 24 septembre dans la salle du dernier étage de la Maison de Pays avec deux projections par date. Le choix de la première séance est adapté aux plus jeunes. On a pu visionner « Peter et Elliott le Dragon », « Le fils de Jean » deux fois nominé au festival francophone d'Angoulême, « Brice de Nice », « Bridget Jones Baby » suite humoristique de cette célèbre série, un dessin animé « Les Trolls », « Mal de pierres », drame avec Marion Cotillard, tourné en partie autour du Plateau de Valensole, « Ballerina » et « les animaux fantastiques ». Les prochaines projections sont dans le calendrier des festivités. Bons films !

LES RESTOS DU CŒUR À SEYNE

Comme chaque année depuis 2004, la campagne hivernale des Restos du Cœur a redémarré dans le local de la Maison des Jeunes. La première distribution a eu lieu fin novembre. L'équipe est présente tous les jeudis matin de 9h à 11h30 jusqu'en mars 2017. Si votre situation le nécessite, n'hésitez pas à venir les rencontrer : les bénévoles vous accueilleront toujours chaleureusement que ce soit pour l'aide alimentaire ou pour un conseil...

CHANGEMENT DE PERSONNEL

Des mouvements de personnel ont eu lieu dernièrement à la Mairie de Seyne. Après de longues années au Service auprès des administrés, Monique, Annie, et Charly sont de jeunes retraités. Monique NOGUERA, recrutée le 1^{er} avril 1993 a tenu plusieurs postes auprès des enfants dans les écoles, les caisses des remontées mécaniques et de la piscine. La carrière d'Annie JULIEN s'est déroulée au Jas de Malivert, résidence 3^{ème} âge où elle a exercé en tant que « maîtresse de maison » depuis le 1^{er} octobre 1995. Charly GINEFRI, entré à la Mairie le 1^{er} décembre 1984 aura été très polyvalent, entretien, espaces verts, déneigement, voirie puis il aura en charge le réseau d'eau. A tous les trois, la municipalité souhaite une belle et longue retraite. Les services techniques se sont réorganisés suite au départ de Charly. Manu Lebarbier, embauché le 15 juin 2010 en tant que responsable technique de la station d'épuration prend la responsabilité des services techniques. Au Jas de Malivert, Ghislaine Tombarello remplace Annie Julien depuis le 1^{er} octobre. Certaines tâches qu'accomplissait Monique ont été confiées à Aurélie Pobedinski à la rentrée scolaire.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour tous vos travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation...), vous avez la possibilité d'obtenir des aides financières importantes sur certains travaux. Pour en bénéficier ou pour plus de renseignements, consulter le site de la mairie ou demandez à l'accueil de la mairie.

2016 : l'année du réaménagement de la station du Grand Puy



Modernisée dans ses équipements, et réorganisée dans son domaine skiable, la station offre désormais à ses clients de nouvelles prestations avec des outils de qualité.

Il s'agit d'une restructuration complète qui recrée un ensemble cohérent porté sur une diminution des coûts d'exploitation et une diversification saisonnière. Elle s'est voulue respectueuse des problématiques environnementales avec la suppression d'appareils et des moyens utilisés pour limiter l'impact des travaux sur le paysage.

Les travaux, actés en Conseil Municipal du 5 octobre 2015 ont pu débuter en Avril 2016 suite aux résultats positifs de l'enquête publique.

C'est par le démontage des anciennes installations que les travaux ont démarré. Les appareils T100, Maternelle, Aiglon, Pré du Puy et Télésiège des Clotats appartiennent désormais aux souvenirs... Parallèlement, débutait le déboisement nécessaire au tracé du nouveau télésiège.

Il aura fallu quatre petits mois aux sociétés d'ingénierie et à l'équipe technique de la mairie rattachée à la station pour construire le nouveau télésiège 4 places des Crêtes et permettre une ouverture le 6 août aux Vttistes, randonneurs et tout public, invités à une journée de découverte.

C'est par hélicoptage que les plots en béton ont pu être coulés ainsi que le dressage des pylônes par le Super Puma.

Dès la saison estivale clôturée, c'est le nouveau télésiège La Resinière qui vit sa construction s'engager ainsi que la mise en place d'un nouveau réseau de neige de culture.

L'enneigement jusqu'aux crêtes est rendu désormais possible par la création d'un deuxième lac collinaire et l'installation de 15 nouvelles perches.

La municipalité remercie tous les intervenants qui ont œuvré dans des délais très limités ; 9 mois de travaux pour la naissance d'une station réaménagée !

Don de la Lufthansa

La Lufthansa a souhaité offrir une aide à la Commune en remerciement de sa participation suite au crash de l'A320 ; ce don de 150 000 € est affecté en partie aux travaux de la station.



Critères techniques des appareils

Télésiège des Crêtes : 1211m	Télésiège Résinière : perche à enrouleur fixe, longueur 418.9m,
Dénivelé : 391 m	Dénivelé : 82.2 m,
Pente : 32%	Pente : 20.6%,
Vitesse : 2.3 m/s,	Vitesse : 2.5 m/s,
durée parcours 9.3 min,	Débit horaire : 850 skieurs / heure,
Débit horaire 1200 skieurs / heure	Marque : Poma
Marque : Unifix 4 Poma	

Coût et financement

Le coût global de l'opération s'élève à 3 300 000 € couverts par des subventions, un autofinancement et un emprunt de 2 750 000 €.

Certification ISO 9001

La certification ISO 9001 des activités de maintenance des remontées mécaniques de la station du Grand-Puy a été attribuée le 1^{er} mars 2016 par l'Organisme Français de Certification. La mise en place d'une démarche qualité selon la norme ISO 9001, conditionne la réalisation par le personnel de la station de certaines opérations de maintenance, d'entretien, de contrôle et d'inspection. La Certification est un réel outil de progrès qui permet l'amélioration continue de la station et qui vise à assurer la satisfaction des clients, garantir la sécurité des remontées mécaniques et la fiabilisation des installations, le respect des exigences réglementaires ainsi que le développement du système de management de la qualité.



Inauguration

Les nouvelles installations de la station du Grand Puy ont été inaugurées le 17 décembre 2016 en présence de Myriam Garcia secrétaire générale de la Préfecture, Christophe Castaner député des Alpes de Haute Provence, Jean-Yves Roux Sénateur, Evelyne Faure vice-présidente du Conseil Départemental et représentant Gilbert Sauvan, ainsi que des élus de la vallée et de la future Communauté d'Agglomération P2A. Francis Hermitte, dans son discours soulignait l'importance économique de la station pour le pays ainsi que son positionnement montagnard 4 saisons au sein de la future interco et sa proximité du bassin marseillais.

Les entreprises intervenantes dont Poma, MTC, Technoalpin, les Etablissements Tron et Trame, les employés de la station et des services techniques de la Mairie ont été remerciés pour le travail accompli et la participation à cette journée.



Nouvel espace débutant fil neige - hommage à Guillaume Hutin

Du fait du nouvel emplacement de la gare de départ du Télésiège, l'espace débutant a été déplacé sur un terrain qui a nécessité des travaux de déboisement, terrassement et reprofilage.

Un fil neige d'une longueur de 80 m permet la progression des plus petits. Le jardin d'enfants est géré par l'ESF du Grand Puy, endeuillé cet été par la disparition de Guillaume Hutin, son directeur depuis 2001 et qui a œuvré durant toutes ces années au développement de l'école de ski et des activités au Grand Puy. Cet espace lui est dédié.



Les travaux sur la commune

L'Éclairage public

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux électriques (et téléphonie) réalisés par le SDE 04, l'opportunité a été saisie de mettre en souterrain le réseau d'éclairage public aux **quartiers Le Fort, Lotissement Barneaud et Saint Pierre** avec pose de candélabres.

Au **quartier Saint Pierre**, les nouveaux luminaires ont été implantés de façon à éclairer le futur passage piétonnier. La poursuite des travaux jusqu'à l'Arénas est actuellement à l'étude.

Ces travaux réalisés par l'entreprise CEGELEC pour un montant de 62.000 € HT ont bénéficié de financement du Conseil Départemental à hauteur de 50%.



Les ruelles centre ancien du village

Après la rénovation d'une partie de la **Rue Haute**, les autres ruelles du centre ancien du village et la **place du Rochas** vont subir elles aussi une réfection.

Afin d'assurer une homogénéité, ces travaux vont être réalisés dans la continuité de ce qui a déjà été fait. Ils passent par la réfection des réseaux eau et assainissement, le revêtement des surfaces en enrobé noir alterné avec de l'enrobé ocre et pose d'un caniveau central en pierres.

Les financements ont été obtenus de différents partenaires Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional et Agence de l'Eau :

- 65% pour la partie revêtement
- 30% pour la partie réseau

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau MG CONCEPT qui a en charge l'élaboration du dossier de consultation des entreprises et le suivi du chantier pour un démarrage au printemps 2017.



HLM Saint Pierre

Les quatre bâtiments HLM Saint Pierre constitués de 29 logements ont été construits dans les années 1980 par la Sté Provence Logis avec mise à disposition du terrain par la Commune au travers d'un bail emphytéotique de 35 ans.

Ce bail arrivant à son terme, la commune devient propriétaire de ces bâtiments au 1^{er} Janvier 2017. Dans sa séance du 2 décembre 2016 le Conseil Municipal a décidé de confier leur gestion à un prestataire privé, M.VIDAL, Gestionnaire immobilier. Une réunion d'information avec les locataires est prévue en début d'année. La personne qui assurait actuellement le ménage des parties communes va poursuivre son activité au travers d'un contrat établi par la commune.

Un nouveau parking

Le parking « Malivert » situé derrière la résidence 3^e âge Le Jas de Malivert est opérationnel depuis le mois de novembre.

Situé à proximité du village et de l'EPS Vallée de la Blanche, il propose 40 places supplémentaires nécessaires en période de forte fréquentation touristique où le stationnement s'avère difficile et permettra au personnel de l'hôpital de l'utiliser en hiver.

Le marché de travaux a été confié au groupement d'entreprises MICHEL Richard-COLAS pour un montant global de 140 739 € HT subventionnés au titre de la DETR à hauteur de 60%.

Seule reste à réaliser la végétalisation qui a fait l'objet d'une étude paysagère imposée par l'Architecte des Bâtiments de France. La clôture du pré, selon les vœux des anciens propriétaires, doit aussi être réalisée.



Travaux à la citadelle

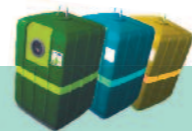
La deuxième tranche de travaux à la **citadelle Vauban** d'un montant de 400.000 € H.T qui concerne le Bastion Nord – Elévation Ouest pour lesquels les financements ont été obtenus (Etat, Région, Département, Crédit agricole) devait être étalée sur 3 ans. Afin de ne pas perdre les subventions, la réalisation est programmée pour la totalité des travaux sur une année. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Les Compagnons de Castellane pour un montant de 315 709 € H.T et un début de chantier prévu au printemps 2017.

Le projet d'aménagement de la place d'Armes



Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au bureau AUAD aux fins d'étudier les possibilités de réaménagement de cet espace public situé au centre du village. Plusieurs esquisses nous ont été proposées et une présentation en a été faite à la population le 21 décembre 2016 lors d'une réunion publique.

Cet investissement estimé à 1 200 000 € H.T sera phasé en deux tranches de 600.000 € chacune. Des aides existent en ce moment pour la rénovation des centres-bourg. Pour la première partie, des financements ont été sollicités au titre de la DETR et du FIP 2017 à hauteur de 50%. L'objectif du projet va dans le sens de l'attractivité et du développement économique. Le projet n'est pas figé et une nouvelle réunion aura lieu le 3 février à 20h30 où les propositions des Seynois seront entendues.



Point sur les ordures ménagères

Tout le monde a pu le voir, les bacs à déchets qui fleurissaient le long de nos voies ont disparu. Certains ont été remplacés par des colonnes aériennes en bois, plus volumineuses. C'est l'application du plan prévu par la Communauté de Communes du Pays de Seyne en 2013, et qui a suivi l'acquisition d'un nouveau camion, lui aussi plus volumineux.

Pour rappel quand même, l'implantation de ces nouvelles colonnes sur le territoire de la commune de Seyne n'a jamais été débattue au sein du Conseil Municipal de l'époque...

Suite à la mise en place du nouveau mode de fonctionnement, correspondant à une diminution des points de collecte, une rationalisation de l'intervention CCPS dans ce domaine ainsi qu'une optimisation des tournées, quelques modifications se sont vite imposées : de nouvelles colonnes ont été ou seront implantées. Certaines seront remplacées par des colonnes semi-enterrées (telles celles du parking du Crédit agricole) et de nouveaux emplacements verront le jour.

Mais ces améliorations ne peuvent exister que grâce à l'expérience du service de collecte tout récent, et aussi grâce aux idées de chacun de nous. Faites en part.

secretariat@cc-pays-de-seyne.fr ou 04 92 35 22 41.

Sachant qu'un camion de cette taille ne peut manœuvrer ou se faufiler partout, ni sous les arbres bas ou les câbles, les dépassées de toitures, l'implantation ne peut pas se faire n'importe où. Une petite dose de patience et une grande poussée de civisme s'imposent donc à certains d'entre nous. Tout système est perfectible, pourquoi pas celui-là ?

Le refuge d'altitude prend de la hauteur



Tirant les avantages de sa situation géographique privilégiée (proche des grandes agglomérations du sud de la région PACA) et bénéficiant d'une solide volonté de diversifier les activités touristiques, la **commune de Seyne-les-Alpes a lancé un projet de construction** de refuge d'altitude sur le site pressenti de la Résinière, à 2 233 m d'altitude, au cœur des paysages sauvages de la Montagne de la Blanche.

Baptisé « **Refuge de la Grande Montagne** », il est au centre d'un réseau composé de sentiers de randonnées alpines et d'hébergements avec le refuge de l'Estrop, de potentiels gîtes d'étape dans le Lavercq ainsi que de la possibilité d'étudier une Via Ferrata au niveau des barres de Tourtoul.



Ce refuge s'inscrit dans une approche de "montagne à redécouvrir", liée au pastoralisme, à l'introspection et à l'évasion. Il relève d'un enjeu stratégique pour le territoire ainsi que pour les acteurs du tourisme. Il participe en outre à **développer l'offre de refuge d'altitude dans le secteur**, puisqu'il n'existe pour l'instant que deux refuges accessibles uniquement à pied dans le département des Alpes de Haute Provence, celui du Chambeyron (Haute vallée de l'Ubaye) et celui de l'Estrop (Haute Bléone).

Initialement, ce projet a attiré l'attention de l'**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)** et de M. Jean-François Lyon-Caen responsable du Master « Architecture, Paysage, Montagne ». Une fois présenté, ce projet a été acté par la Région PACA (nouvelle Autorité de Gestion des fonds européens). Début 2016, les étudiants de l'ENSAG présentaient à la Maison de Pays de Seyne, les maquettes et les modélisations possibles sur site. Prenant en compte les conseils des élus et des professeurs, ces étudiants ont présenté leurs projets de fin d'études validant leur diplôme en juin de cette année.



Le projet prenant progressivement forme, il a été décidé de porter rapidement celui-ci au dispositif « Espace Valléen » avec une première demande de subvention sur les études préparatoires (programmation, inventaire naturaliste) ainsi que sur les études hydrogéologiques et hydroliciennes dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER massif des Alpes pour l'acquisition d'aide européenne.

À l'heure actuelle, la commune de Seyne-les-Alpes (Maître d'ouvrage de ce projet) a procédé au recrutement d'une équipe de programmateurs. La programmation de ce projet couvre les aspects suivants :

- les études de site et des bâtiments ;
- la pré-programmation (pré-dimensionnement des besoins) et le fonctionnement général des entités fonctionnelles ;
- les études de faisabilité permettant de mettre en adéquation le site et/ou le bâtiment avec les besoins prédéfinis dans la phase précédente ;
- la rédaction du Programme Technique Détaillé (PTD) qui comprend les exigences qualitatives (fonctionnalités), quantitatives (surfaces), techniques, environnementales,...

Ces travaux permettront à la Commune de Seyne-les-Alpes, d'exprimer clairement ses attentes, notamment en matière de respect de l'environnement et d'économies d'énergie. Au-delà de la phase de rédaction du programme, ces études devraient se poursuivre en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage jusqu'à la livraison des travaux.

Le projet a nécessité de prendre également contact avec un prestataire afin de réaliser un inventaire naturaliste. Il a pour objectif de déterminer si cette construction perturbe des espèces menacées.

La consultation de bureaux spécialisés sur des taxons particuliers pouvant être présent sur site (faune et flore) est nécessaire.

Pour le reste des étapes préparatoires, il s'agira de procéder à des études liées au sol (études géotechniques et topographiques) et à l'eau (captage et acheminement vers le refuge).

L'ensemble de ce projet est contenu dans le plan d'action du dispositif Espace Valléen 2016-2018. Les délais actuels devraient permettre de procéder à ces différentes études, de déposer les différentes autorisations et d'arriver à la construction même du refuge pour un début des travaux au printemps 2018 pour une période minimale de 18 mois.

Les équipes affectées à ce projet continuent de travailler ardemment à sa réussite ; afin de proposer à la population, un produit touristique novateur et inscrit dans son paysage alpin.



"La maison du mulet à hue et à dia"

La Municipalité reste très active pour achever les aménagements à la Maison du Mulet afin de rendre ce site toujours plus attractif. En effet la diversification de l'offre touristique sur notre Commune reste l'objectif à atteindre.

Concernant les investissements, deux projets font l'objet de recherche de financements :
1. la restauration de l'ancienne maison d'habitation avec valorisation du rez-de-cour (ou rez-de-chaussée) et de la calade de la cour, dans le cadre des financements FEADER.

Ce projet d'un montant de 95 000 € pouvant être subventionné à 80 % comporte :

- la rénovation de la partie grenier et four avec le renforcement des voûtes, la remise en état des planchers et des greniers, la reprise du plafond dans la salle du four pour sa mise aux normes,
- la réfection de la totalité de la façade sud avec enduits à la chaux et remise en état du balcon,
- la réfection des souches de cheminées,
- la rénovation de la calade et création d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite,
- la rénovation des menuiseries bois existantes, les installations électriques permettant la mise en valeur de ces locaux destinés à la visite.

2. La seconde demande de subvention se trouve dans le cadre du programme LEADER. Elle a été déposée avec pour objectifs : Aménager et faire vivre les espaces extérieurs et améliorer l'accueil des visiteurs.

Ces travaux comportent :

- des plantations diversifiées d'arbustes et d'arbres afin de créer un espace de détente et de promenade,
- la mise en place de clôtures, de murets et de jardins complètent cet aménagement,
- la création de parcs pour accueillir les animaux (ânes, chevaux, mulets) afin de permettre aux visiteurs de les voir en liberté,
- la création d'un ring et de cheminements permettant de suivre les animations,
- le renforcement de la signalétique sur le site.

La commande d'une étude sur l'histoire de la production mulassière de Seyne et son lien avec l'Italie dont le produit sera le thème de l'exposition temporaire après 2018.

D'autres investissements restent à l'étude, ils concernent l'aménagement du Pigeonnier et la construction de box pour y accueillir des animaux. Pour le moment ces projets sont confiés à un bureau de Maîtrise d'œuvre.

La fonctionnement

La saison d'été a connu une **légère augmentation** en ce qui concerne le nombre d'entrées payantes. Il faut remarquer que comme l'année dernière les visiteurs ont vraiment apprécié la qualité des deux expositions « Le miracle du mulet » et « les animaux durant la grande guerre », mais les journées qui ont connu le plus de succès sont :
 -celle du Concours Mulassier qui a réuni une fois encore un grand nombre de visiteurs et,
 -celles touchant aux animations avec la journée débardage, la journée maréchalerie, -« la fête du pain » et « faites des pommes de terre », qui ont connu également de belles affluences.



Les Festivités et la vie associative.

Cette année encore la vie associative a été intense à Seyne et de nombreuses manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou encore festives ont eu lieu tout au long de l'année. Nous ne les énumérerons pas ici la liste serait bien trop longue et nous risquerions d'en oublier.

Par contre, quelques nouveautés sont à souligner, avec de nouvelles animations proposées par le Comité des Fêtes et Anima'Seyne dont les membres ont travaillé de concert, avec entre autres concours de cartes, repas, soirées du vendredi durant tout l'été avec concours de boules et animation musicale, grillades et buvette... Des soirées très appréciées et qui ont réuni un public nombreux.

A noter aussi « le Bol d'Or au jeu provençal » qui a pu, grâce au réaménagement du parking du Crédit Agricole se dérouler au cœur du village et assurer une belle animation sur deux journées.



Mais l'événement qui a certainement été le plus marquant cette année en matière d'animation du village, et qui représentait un véritable challenge, est « la foire aux chevaux et aux bovins » dans le village. L'objectif a été très largement atteint, tous les commentaires recueillis durant et après la foire le confirment, avec de nombreux visiteurs qui ont pu découvrir le centre-bourg et profiter des animations. Cette foire a désormais toute sa place dans le village.



Enfin, début novembre « les trophées de l'USB » ont réuni pas moins de 400 personnes à la Maison des Jeunes. Cette manifestation était destinée à récompenser les résultats sportifs et notamment ceux des jeunes.

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche durant toute l'année.

L'Etat Civil

Acte d'état civil entre le 16 décembre 2015 et le 27 décembre 2016

Naissances (hors commune)

16 mai 2016 BOREL Kélia
 5 mai 2016 PASTRE Alexis
 28 septembre 2016 SAVORNIN Livia

Mariages

14 mai 2016 HEBERT Ludovic / CHARPIOT-SCHWAB Allisson
 24 juin 2016 SEMENE Esprit / BASTIN Frédérique
 9 juillet 2016 ROBIN Raymond / MASURE Céline

Décès

24 décembre 2015 CASSIER Edith veuve LOUIS
 30 décembre 2015 REYNAUD Gabrielle veuve CASSINI
 31 décembre 2015 DAUMAS André
 4 janvier 2016 CEAS Lucienne veuve LAUTARET
 16 février 2016 GREBOT Denise veuve NIZIER
 20 février 2016 LEAUTAUD Marie veuve SILVE
 24 février 2016 DEMARCHI Xavier
 7 mars 2016 COOL Paola
 4 avril 2016 COCAGNE Charles
 9 avril 2016 HERMITTE Joëlle
 16 avril 2016 JAMES Ginette veuve REVEST
 6 mai 2016 REYNAUD Léa veuve SAUNIER
 8 mai 2016 PERARD Madeleine veuve BLANC
 14 mai 2016 LAHAYE Loetitia veuve BOUCHE
 15 mai 2016 CHALANDON Jeanne épouse JAUME
 23 mai 2016 FRENZLIAN Vahé
 21 juin 2016 BEKKOUCHE Ali
 10 juillet 2016 PAVESI Giuseppina veuve BOTTERO
 15 juillet 2016 TINANT Danielle
 21 juillet 2016 DAUMAS Jean-Pierre
 5 août 2016 HUTIN Guillaume
 9 août 2016 SALICI Sylviane veuve DEDIC
 20 août 2016 PIOLLE Jeannine veuve HIPPOLYTE
 22 août 2016 SAVORNIN Marie-France veuve VALERA MARIN
 25 août 2016 HISPA Suzanne veuve BLACHERE
 31 août 2016 AMIELH Simone veuve PIOLLE
 31 août 2016 RABAT Michel
 3 septembre 2016 GORZA Frieda veuve RUBERTI
 29 septembre 2016 BONNET Odette veuve CHABOT
 8 octobre 2016 SEVENIER Patrick
 1 décembre 2016 BOYER Aimé
 27 décembre 2016 SILVE André Edmond

Expression libre

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Les réalisations et projets en cours à mi-mandat

En fin de troisième année de notre mandat, nous nous devons de vous informer de l'avancement de nos réalisations et projets.

Notre ambition a toujours été de développer l'attractivité de notre vallée en prenant en compte la réalité économique et les besoins de la clientèle en matière d'offre touristique. Cela a nécessité la diversification des activités et l'investissement dans le tourisme durable. Les éléments ci-dessous relatent nos actions dans ce sens :

- Restructuration de la station du Grand Puy : investissement indispensable pour la poursuite de l'activité et le maintien des emplois directs et indirects.
 - Création du refuge d'altitude : les études et les demandes de financement sont en cours.
 - Développement de la Maison du Mulet : Les investissements prévus portent sur l'ancienne maison et l'aménagement des espaces extérieurs dont les demandes de subventions sont en cours au niveau des programmes Feader et Leader.
 - Réfection du centre-bourg : un parking rénové et la création du parking « Malivert », les ruelles du centre ancien seront en travaux au printemps et un projet de réaménagement de la place d'armes est en cours. Cet espace doit être repensé pour rester à la fois parking, place de marché, lieu de spectacle et d'animation. La population est associée à ce projet.
 - La construction du gymnase est en cours ; cette réalisation communautaire a impacté la capacité d'autofinancement au sein de l'intercommunalité, ce qui ne permet dans l'immédiat la réalisation du centre aquatique, lequel aurait dû être intégré au projet gymnase lors de la précédente mandature. Ce projet piscine - centre aquatique doit faire partie des dossiers à faire avancer dans le nouveau cadre de P2A.
 - Vie scolaire : La baisse des effectifs scolaires entraîne une menace de suppression de postes d'enseignants dans toutes les écoles de la vallée. Une réflexion pour un rapprochement avec nos voisins est engagée. Les enseignants et les parents d'élèves y sont bien sûr associés. La construction d'une nouvelle école fait partie de cette réflexion, pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions. Une étude financière nous a conforté dans toutes ces orientations.
- Dans le contexte de révolution de l'organisation des intercommunalités imposée par la loi Notre, nous avons décidé d'être acteurs plutôt qu'observateurs. Au sein de la P2A (Provence-Alpes Agglomération), notre place sera ce que notre présence et notre travail en feront. Tous nos partenaires sont comme nous, à la fois attentifs et prêts à construire ensemble pour que notre territoire ait sa place dans notre région et dans un monde économiquement plus difficile. C'est en concertation avec nos voisins de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Seyne que nos particularités agricoles, touristiques ou associatives devront être promues et participeront ainsi à la richesse commune. Nous formulons à tous les Seynois nos meilleurs vœux de santé, joie et bonheur.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Investir pour construire un véritable avenir

En ce début d'année nous vous adressons tous nos vœux ! Que 2017 vous apporte, ainsi qu'à toute votre famille, santé et prospérité. Que vos projets soient couronnés de succès. Que vos efforts quotidiens soient récompensés comme il se doit. Que souhaiter de plus ? De la neige, en effet ! Si nous espérons tous cette manne venue du ciel, nous restons tributaires de la nature qui, pour la deuxième année consécutive, nous prive du voile blanc qui habille si bien les fêtes de fin d'année. Aussi, plus que jamais, et bien que cela soit dit depuis plus d'une décennie, notre commune doit diversifier ses activités touristiques. Ces dernières doivent être accessibles à tous et répondre aux attentes notamment en termes de bien-être et de dépassement. Qu'attend donc la majorité pour développer le centre aquatique tant attendu ? Ou créer une luge d'été au Grand-Puy ? Cette diversification des activités, une fois réellement engagée, ne pourra pas être à la seule maîtrise de la commune. Les acteurs économiques doivent aussi s'engager. Aussi, suite à la disparition de la Communauté de Communes du Pays de SEYNE et de l'Office de tourisme Blanche Serre-Ponçon, nous appelons de nos vœux la création d'une assemblée informelle, composée d'élus et de socioprofessionnels, pour construire l'économie locale de demain. Dans tout ça l'argent reste bien sûr le nerf de la guerre ; si les subventionneurs offrent aujourd'hui des aides pour des projets improductifs et non pourvoyeurs d'emplois, pourquoi n'aideraient-ils pas de manière plus conséquente à la diversification des activités et à la création d'emplois ? Pour nous, le projet de réaménagement de la Place d'Armes est symptomatique de cette politique déconnectée de la réalité socio-économique qui gaspille l'argent public. Rendez-vous compte : plus d'1,3 millions d'euros hors taxes d'argent public pour un toilettage et une redistribution des fonctions de la place ! Sauf erreur d'appréciation de notre part, les touristes ne viendront pas de toute la France pour admirer le revêtement bicoloré, le boudrome central ou encore la halle du marché, ils ne partiront pas non plus avec une ardoise ou un pull à l'image de la place flanqué d'un « souvenir de Seyne »... Ils trouveront tout simplement une place ressemblant tristement à une grande partie des places que l'on trouve en ville. Quel dépassement ! Lors de la réunion publique qui s'est tenue le 21 décembre dernier, un référendum a été réclamé par une personne. Cette demande ayant très peu de chance d'aboutir nous vous invitons plutôt à vous exprimer directement auprès de la majorité en adressant vos avis par courrier, mail,... et à participer, une fois que la date sera connue, à la prochaine réunion de concertation. Il est urgent d'agir et de réclamer des projets aux autres ambitions. A une autre dimension, l'année 2017 verra la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, dite « P2A », faire ses premiers pas. Le débat sur l'opportunité de sa création étant désormais clos, s'ouvre maintenant celui des compétences et de l'organisation. P2A conservera-t-elle le soutien aux associations ? La compétence relative aux stations de ski sera-elle transférée ? Quelles voix auront les élus du Pays de Seyne (8 sur 80) au sein de l'assemblée ; unies ou dissonantes ? Les réponses seront dévoilées au fil des mois. Nous devons y être attentifs car c'est au sein de cette instance que se jouera, en grande partie, l'avenir de notre commune. Tout au long de cette année nous veillerons à vous informer régulièrement tant sur l'actualité communale qu'intercommunale par le biais de notre nouveau site Internet www.seyneavecvous.info qui vient tout juste d'être mis en ligne. Celui-ci vous apportera de nombreuses informations et, nous l'espérons, sera une plateforme d'échange permettant à chacun de s'exprimer et de proposer des idées.